

Le 22 novembre dernier, la Région Normandie organisait son temps fort annuel dédié aux acteurs normands de la politique de la ville. L'édition 2019 intitulée « La santé : un levier vers l'insertion professionnelle », a permis une réflexion collective de plus de 80 personnes autour des liens aujourd'hui largement documentés entre état de santé et parcours d'insertion sociale et professionnelle avec l'objectif de dégager des pistes de travail concrètes. La promotion de la santé, l'accès à la prévention et au système de soins pour les personnes en parcours d'insertion professionnelle sont en effet des préoccupations fortes, ces questions étant identifiées tout à la fois comme une cause supplémentaire de difficultés d'insertion et comme un effet de ces dernières.

Les échanges de la journée ont mis en lumière les constats effectués par les professionnels de ces deux champs, à la fois sur l'organisation souvent cloisonnée, complexe, de ces systèmes, sur les pratiques professionnelles des uns et des autres mais également sur les besoins renforcés des personnes fragilisées par des difficultés de santé et/ou d'accès au marché du travail.

Notre système de santé et de protection sociale est perçu comme très complexe, avec de nombreux interlocuteurs, des démarches administratives lourdes, de plus en plus dématérialisées. S'ajoute à cela une offre de soins parfois complètement saturée rendant difficile l'accès aux professionnels de santé, bien que des politiques soient mises en œuvre pour améliorer la démographie médicale. Ces entraves viennent au final renforcer les difficultés des publics déjà fragilisés qui ont davantage d'appréhension (peur des praticiens, médecins, dentistes...) et de difficultés à verbaliser leurs problématiques de santé.

Si les acteurs présents à cette journée ont continué à appeler de leurs vœux un plan ambitieux de simplification des modalités d'accès aux droits et aux soins de droit commun, ils ont également mis en avant la nécessité de prévoir des dispositifs d'accompagnement pour les publics éloignés de leurs droits (soutien psychologique ou psychosocial, aides aux démarches ou à la verbalisation des problématiques de santé...).

Ainsi, les participants ont souligné un paradoxe en mentionnant le rôle majeur des services de santé au travail dédiés à la préservation du capital santé des travailleurs et dont les personnes en insertion sont par construction exclues alors même que leurs besoins sont tout aussi importants voire plus.

De plus, l'intrication des problématiques de santé et d'insertion met souvent en difficultés les professionnels qui ne se sentent pas compétents pour traiter l'ensemble des problématiques et rencontrent des difficultés à mobiliser d'autres compétences en complément des leurs.

Pourtant des ressources existent pour pallier les disruptions dans l'insertion des personnes ayant des soucis de santé, et sont identifiées :

- dans le champ sanitaire, soit à un niveau financier et promoteur d'actions (assurance maladie, CAF notamment), soit dans le tissu des intervenants médicaux, des thérapeutes du psychique et des paramédicaux.
- au niveau local dans les services municipaux et les associations agissant au plus près des territoires.

D'autres ressources, comme une meilleure objectivation des besoins des publics, s'appuyant sur des travaux scientifiques dépassant les constats de terrain, ont été peu évoquées. Elles sont pourtant une incitation à l'action collective, en particulier lorsqu'elles viennent nourrir les politiques sociales et contribuent à l'adaptation des réponses apportées aux besoins des publics en situation de vulnérabilité.

Le besoin d'échanges et de coordination entre acteurs de différents champs a été rappelé. Il a été jugé encore plus important lorsqu'il s'agit d'accompagner des personnes fragilisées. Or, malgré un discours général prônant la mise en lien et les coopérations, les pratiques professionnelles restent encore insuffisamment collaboratives, chacun ayant sa lecture des raisons de cette situation : manque de temps et de moyens, de culture commune, de formation, méconnaissance de ressources existantes, complexité des organisations...

De ces constats découle une aspiration commune à faire évoluer les pratiques professionnelles. Des temps permettant *a minima* aux acteurs de se rencontrer et d'échanger, comme ce 22 novembre, sont nécessaires mais sans doute insuffisants.

La mise à l'épreuve de modes d'apprendre et de faire plus collaboratifs (formations croisées, mise en place de protocoles d'accompagnement multidisciplinaires, espaces collaboratifs de travail...) sont autant de pistes complémentaires qui, on peut l'espérer, feront évoluer progressivement des représentations sociales aujourd'hui limitantes. Tout un programme à construire en s'appuyant notamment sur les politiques régionales de formations et d'aménagement du territoire.

Cette journée a également permis de mettre en lumière l'existence de nombreux dispositifs mais également la nécessité connexe de mieux circonscrire leur périmètre, de clarifier leurs interventions au plan territorial, de mieux les mobiliser, de les faire connaître, d'étendre leur action plus en amont des situations de précarité ou des difficultés de santé. Il s'agit ici d'adapter, d'intensifier et d'essaimer les solutions qui existent.